



100 % EnR ou 100 % bas carbone

Le climat et la France ne doivent pas mettre tous leurs œufs dans le même panier vert !

Dans le cadre des travaux préparant la suite de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, à savoir le mix électrique à horizon 2050, la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire a demandé que soit étudié le scénario 100 % renouvelables (EnR), donnant écho à une étude de l'ADEME dont la rigueur scientifique et méthodologique avait pourtant été fortement critiquée.

Au moment où nous vivons l'hiver le plus chaud depuis 1900 et où les derniers rapports indiquent qu'un réchauffement global de plus de 5°C ne peut être exclu, cette demande gouvernementale ne manque pas d'interroger la CFE Énergies. Alors que la neutralité carbone d'ici 2050 est devenue la colonne vertébrale de l'Union européenne et la boussole du Gouvernement, l'urgence à sauver le climat et à libérer l'économie du carbone commande plus que jamais de ne se priver d'aucune solution bas carbone... et à ne surtout pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Plutôt que prendre le risque de la démagogie climatique et énergétique !

Parce que le Président de la République affirme sans détour que « *la France a une chance historique, c'est le nucléaire qui est la production non intermittente la plus décarbonée du monde* », le scénario 100 % EnR donc sans nucléaire est diamétralement opposé à la vision du Chef de l'État. Et parce que le risque climatique est infiniment supérieur au risque nucléaire, la CFE Énergies considère qu'un scénario 100 % EnR ne répond en rien à l'urgence à décarboner, comme le reconnaît Valdis Dombrokis, Commissaire européen, dans le cadre des débats sur la taxonomie verte, pour qui « *le nucléaire jouera un rôle dans la transition bas carbone* ».

Pire, comme le déclare l'Agence Internationale de l'Énergie et sans même parler du rendement énergétique des EnR plus que dégradé, un système électrique 100 % EnR présente de nombreux coûts cachés, notamment de réseaux. Cette mutation radicale du système électrique générera en effet des investissements de réseaux colossaux en plus de ceux relatifs aux infrastructures renouvelables, au risque de faire exploser les factures d'électricité des Français et de peser sur la compétitivité de l'économie française et donc l'emploi des Français.

De surcroît, au moment où les limites intrinsèques des énergies renouvelables conduisent à s'interroger sur leur capacité à assurer seules la sécurité d'alimentation électrique du pays, la CFE Énergies s'interroge aussi sur l'acceptabilité de ces ouvrages, y compris les réseaux nécessaires, dans un scénario 100 % EnR. Les questions d'emprise, d'occupation et d'artificialisation des sols, ou de saturation des littoraux sont d'autant plus d'actualité que le Président de la République reconnaît que « *le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir* ».

Enfin, la CFE Énergies doute de la désirabilité sociale d'un tel scénario. Outre qu'il conduirait à mettre à mort les 220 000 emplois qualifiés de la 3^{ème} filière industrielle du pays, il dégraderait la balance commerciale et l'empreinte carbone du pays par le biais des importations massives d'équipements conçus et fabriqués hors de France voire hors d'Europe. Et s'il devait reposer sur une stratégie low cost d'importations bas de gamme, sans création d'emplois de qualité et réellement industriels en France, la désirabilité d'un scénario qui ne favorise en rien la réindustrialisation du pays malgré les moyens financiers mobilisés serait loin d'être acquise !

C'est donc aussi au nom de l'exigence de relocalisation industrielle au moment où la crise du coronavirus questionne mondialisation et souveraineté économique, que la CFE Énergies défend un mix électrique équilibré, de loin préférable !

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com